

RÉSOLUTION

TRENTE ET UNIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE MODULE

Tenue par vidéoconférence le 29 avril 2021 à compter de 13 h, par vidéoconférence

31EX-MSI-290421-02

SUSPENSION DES ADMISSIONS AU PROGRAMME DU CERTIFICAT EN SOINS INFIRMIERS (4356) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS POUR LE CAMPUS DE SAINT-JÉRÔME ET GATINEAU

CONSIDÉRANT que l'Université du Québec en Outaouais souhaite maintenir la qualité de ses programmes de formation au premier cycle en sciences infirmières;

CONSIDÉRANT que le certificat en soins infirmiers (4356) ne mène pas au titre d'infirmière clinicienne;

CONSIDÉRANT que le certificat en soins infirmiers (4356) est uniquement utilisé comme passerelle pour les étudiantes ayant obtenu une cote R entre 22 et 23.99;

CONSIDÉRANT le peu d'admissions définitives (3 à 6 annuellement) au certificat en soins infirmiers (4356) au campus de Gatineau et que le tiers depuis les deux dernières années se retrouvent en situation de tutelle ou d'exclusion;

CONSIDÉRANT qu'aux trimestres d'automne 2020 et 2021, l'UQO (campus de Saint-Jérôme) a reçu entre 17 et 23 demandes d'admission de candidates respectivement, ayant terminé le certificat en soins infirmiers (4356) à 2.8/4.3 (selon la base d'admission 9I) et que parmi-celles-ci, entre 14 et 20 se sont inscrites et ont été admises au programme du baccalauréat en sciences infirmières, volet cheminement DEC-BAC (7455);

CONSIDÉRANT qu'il y a 4 cours de ce programme abordent une portion du contenu de ces cours (physiopathologie I, structures biologiques I, II et III) suivis au niveau collégial;

CONSIDÉRANT qu'aux trimestres 2020 et 2021 au campus de Saint-Jérôme, une croissance annuelle des admissions définitives dans le programme du certificat en soins infirmiers (4356) (allant de 47 [2017-18] à 90 [2020-21]);

CONSIDÉRANT les espaces disponibles et ressources limitées pour effectuer des apprentissages cliniques en laboratoire pour le cours d'évaluation physique (SOI3253) au campus de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que les étudiantes ayant réussi le certificat en soins infirmiers (4356) peuvent faire une demande d'admission au programme du baccalauréat (7455) avec une note de passage de 2.8/4.3, ce qui a pour impact d'alourdir considérablement les cohortes dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières (7455) au campus de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT l'argumentaire joint en annexe;

ATTENDU les discussions en séance;

En conséquence,

Sur la proposition de Dominique Therrien et appuyée par Martine Tremblay

ET RÉSOLU

DE RECOMMANDER la suspension des admissions au programme de certificat en soins infirmiers (4356) aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme, et ce, à compter du trimestre d'automne 2022 ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Sylvain Brousseau, Inf. Ph. D.
Module des sciences infirmières

Annexe

Bonjour,

Monsieur Sylvain Brousseau, directeur du module des sciences infirmières, vous propose de suspendre le programme du certificat en soins infirmiers (4356) afin de réduire la pression causée par les étudiantes qui terminent et réussissent ce programme avec une moyenne de 2.8/4.3 pour s'inscrire au baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC BAC). D'entrée de jeu, rappelons que ce sont des étudiantes qui ont réussi leur diplôme d'étude collégial en soins infirmiers avec cote R se situant entre 22 et 23.99, donc non-admissibles au programme de baccalauréat en science infirmières (cheminement DÉC- BAC, 7455). Depuis trois ans, nous semblons observer également une croissance des admissions définitives dans le programme du certificat en soins infirmiers (4356) (voir tableau 1.). Le but visé par cette suspension des admissions au certificat en soins infirmiers est de réduire la pression que ces étudiantes engendrent lorsqu'elles s'inscrivent au programme de baccalauréat en science infirmières (cheminement DÉC- BAC, 7455). Rappelons que le certificat en soins infirmiers ne permet pas aux étudiants qui en ont diplômé d'exercer à titre d'infirmière clinicienne dans le réseau de la santé. De plus, 4 cours de ce programme constitue une réplique des mêmes cours (physiopathologie I, structures biologiques I, II et III) suivis au niveau de la technique des soins infirmiers du collégial. Enfin, notons le très petit nombre d'admissions définitives annuellement (se situant en moyenne entre 2 et 6) à ce programme au campus de Gatineau.

Tableau 1. Admissions définitives des d'étudiantes au cours des quatre dernières années au programme du baccalauréat en sciences infirmières, volet cheminement DEC BAC au campus Saint-Jérôme (Données tirées de Gesta II de l'UQO, 2021).

